

Indicateurs d'activité mensuelle du SIAO 95 Juillet 2024

115

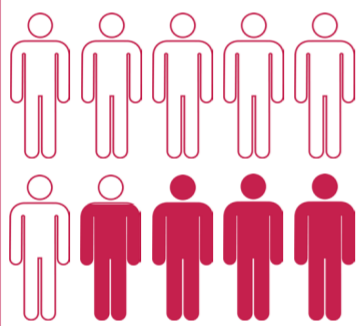


403

appels traités
en moyenne par jour

6 561

personnes
différentes ont fait
une demande
de mise à l'abri
depuis le 1^{er} janvier



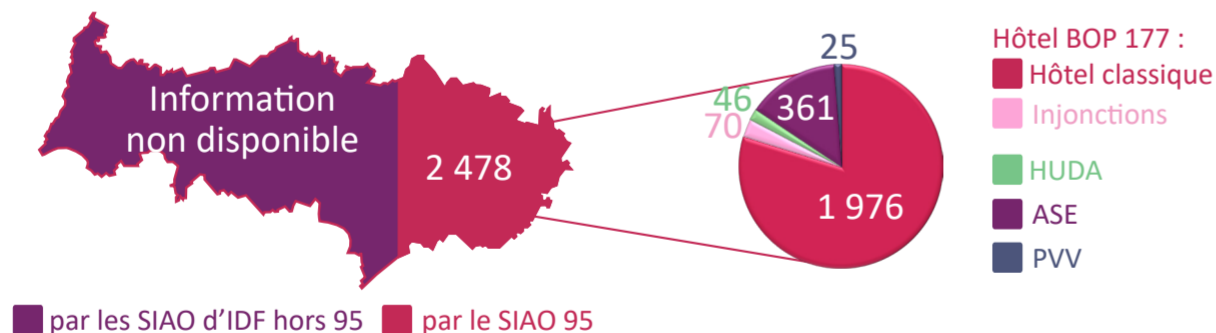
dont 2 468 (38%)
nouveaux appelants

2 478

personnes mises à l'abri à l'hôtel par le SIAO 95
en moyenne par jour depuis le 1^{er} janvier 2024²

Les personnes mises à l'abri à l'hôtel
dans le Val-d'Oise selon le SIAO orienteur

Les personnes mises à l'abri à l'hôtel
par le SIAO 95 selon le dispositif



Demandes de mise à l'abri
traitées

en moyenne par jour¹
(hors renouvellement)

340

124

36%

64%

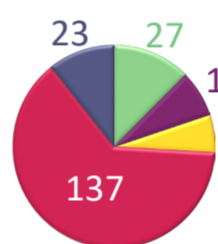
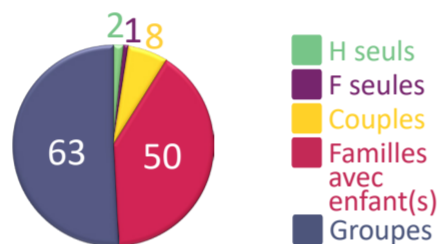
216

mises à l'abri réalisées
en moyenne par jour¹

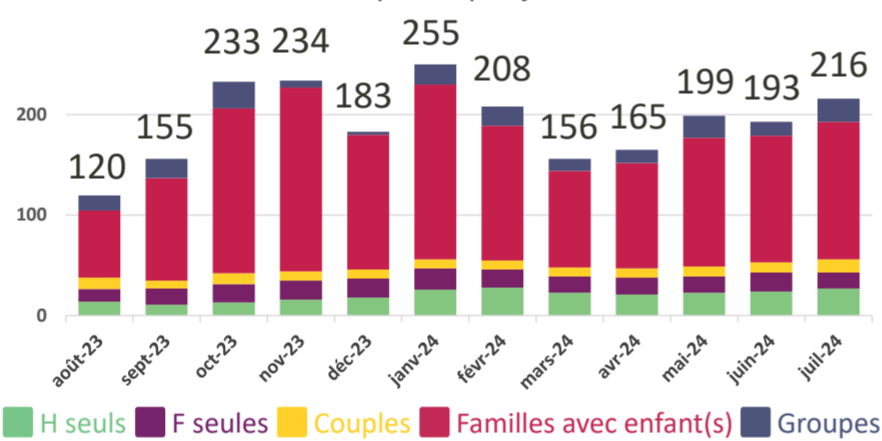
demandes non pourvues
en moyenne par jour¹

Répartition
par composition familiale

Répartition
par composition familiale



Demandes non pourvues depuis 12 mois
en moyenne par jour¹



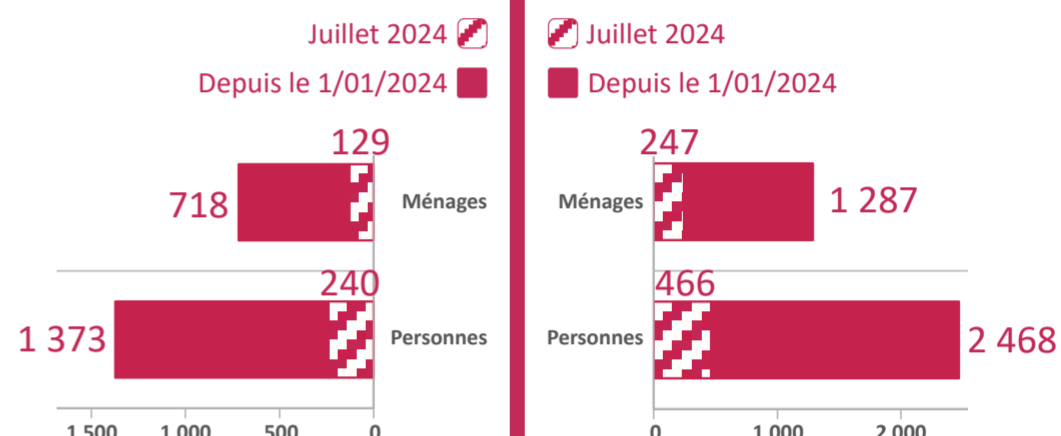
Hébergement / Logement

129

ménages admis³
sur des places disponibles

247

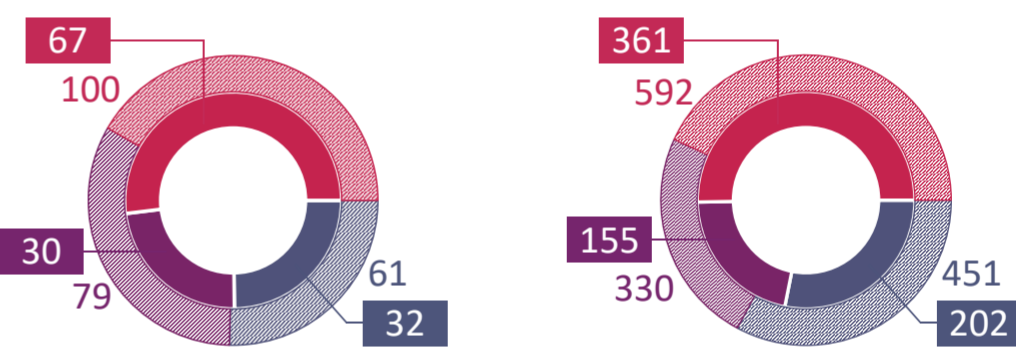
ménages orientés
sur des places disponibles



Répartition des admissions par type de dispositifs

Juillet 2024

Depuis le 1^{er} janvier 2024



Admissions
en Hébergement

Admissions
en Logement intermédiaire

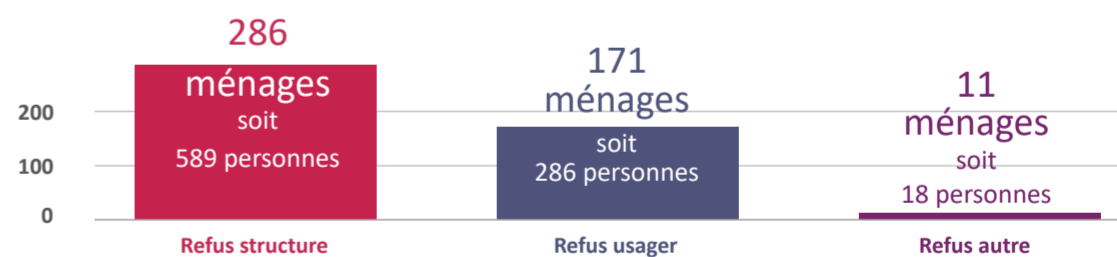
Admissions
en Logement social

en ménages
en personnes

en ménages
en personnes

en ménages
en personnes

Répartition des 468 propositions non abouties
par type de refus
depuis le 1^{er} janvier 2024



Le Logement d'Abord

pour le SIAO 95, depuis le 1^{er} janvier 2024

557

ménages
labellisés

82%

des demandes déposées

202

ménages admis
en logement social
(451 personnes)

28%

des admissions totales

40

ménages admis
en Solibail
(151 personnes)

6%

des admissions totales

1

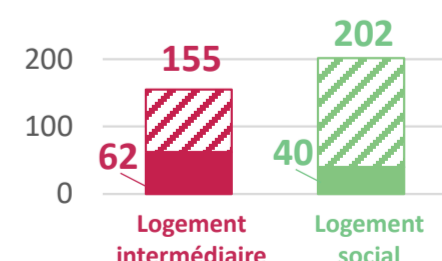
ménage admis
en Pension de famille
(2 personnes)

0%

des admissions totales

102

ménages sortants
de rue ou d'hôtel
admis³ en logement
intermédiaire ou social
(313 personnes)



admissions de ménages
sortants de rue ou d'hôtels
admissions globales

LES DONNÉES SERONT CONSOLIDÉES DANS LE CADRE DU BILAN ANNUEL ET SONT DONC SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER.

(1) Moyenne de l'activité en jours ouvrés (du lundi au vendredi).

(2) Moyenne de l'activité en jours calendaires (du lundi au dimanche).

(3) Dont admissions directes du contingent préfectoral.